

RECLAMATIONS¹

Une réclamation, scannez-moi!

Modalité d'examen



1. DÉFINITION

« Une réclamation consiste en une action visant à faire respecter un droit, ou à demander une chose due, recueillie par écrit ». Une réclamation est donc une déclaration actant le mécontentement d'un client envers un professionnel ».

Une demande de service ou de prestation complémentaire, une demande d'information, une demande de clarification ou une demande d'avis n'est pas considérée comme une réclamation.

2. TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS

Vous devez tout d'abord vous adresser à notre secrétariat administratif au 04 93 62 74 62 afin qu'il vous transmette la marche à suivre pour que nous traitions au mieux votre réclamation. Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur le site internet du CMTI : https://www.cmti06.org/

Vous pouvez:

- ⇒ Scannez et remplissez le QR code ci-joint,
- Nous renvoyez le PDF complété ci-joint Par mail à : contact@cmti06.com

Par courrier à : Centre de Médecine du Travail interprofessionnel, 5-7 rue Delille, 06000 Nice.

3. DÉSACCORD

Votre désaccord est né à l'occasion de la distribution, de la gestion du présent contrat, de votre adhésion et ou d'une prestation de notre service.

Si ce désaccord est dans le domaine administratif, c'est un membre de la direction du CMTI qui se chargera de vous répondre.

Si cela concerne un désaccord médical, alors c'est le médecin du travail en charge de votre entreprise qui se chargera de vous répondre.

Si la réponse obtenue ne vous satisfait pas, vous pouvez demander une révision du dossier auprès de la Direction Générale du CMTI et /ou de la DREETS.

4. DELAIS DE REPONSE 2

A l'issue de l'analyse de votre réclamation, un courrier ou un mail vous sera adressé dans les **30 jours maximum ouvrés** suivant la réception de votre réclamation. Il vous fait part de la position ou solution retenue.

¹ Le lien: https://forms.office.com/e/EMmFKvceVB?origin=lprLink

² Si votre demande nécessite des informations complémentaires lors de l'instruction de votre réclamation, le service sera à même de vous contacter pour avoir des éclairements.



Service de prévention et de santé au travail interprofessionnel

Prévention Santé & Travell de C.M.T.J	FICHE DE RÉCLAMATION ADHERENT/SALARIE		version V1.0 02/12/2024	
D. ((Date de la réception :		Courrier	
Réservé au CMTI	Heure de la réception :		Email	
	Réclamation reçue par :		Autre	
	Entreprise adhérente	Salarié		
RÉCLAMANT	Nom:	Nom/Prénom :		
	Adresse :	Adresse		
	CP CP	CP		
	Ville:	Ville		
	Tel:	Tel		
	Mail:	Mail:		
	N° adhérent :	N° adhérent de votre entreprise		
	Description de la réclamation	it denotes de tode estacpside		
PROCESSUS SERVICE ADHÉRENT/SALARIÉ				
ANALYSE réservée au CMTI	Analyse des Causes			
	Qui est concerné ?		Administratif Médecin IDEST IPRP/ASST Secrétariat Cellule PDP	
	Prise en compte par la Direction	date de la réception		
	an admpto put to billoution	heure de la réception		
RÉSULTATS Réservés au CMTI	Action curative? immédiate mise en place		oui non	
	Plan d'action qualité		oui	
	Quand?	date	non	
	Echéance	date	ar.t	
	Action corrective -		oui non	
	Date de clôture	date		
Signature de la direction				